

ULTRASTAR UV SP-8712

Version 7.0 Date de révision: 21.01.2020 Numéro de la FDS: 102000021544 Date d'impression: 06.08.2020
Date de la première version publiée: 17.09.2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : ULTRASTAR UV SP-8712

Code du produit : 007647U30

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Ces informations ne sont pas disponibles.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société :

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : msds.eckart@altana.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves, Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

ULTRASTAR UV SP-8712

Version 7.0 Date de révision: 21.01.2020 Numéro de la FDS: 102000021544 Date d'impression: 06.08.2020
Date de la première version publiée: 17.09.2015

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

diacrylate d'hexaméthylène
Propylidynetrimethanol, ethoxylated, esters with acrylic acid
Epoxy acrylate
2-Propenoic acid, reaction products with pentaerythritol
oxyde de phényle et de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)-phosphine
acrylate de 2-phénoxyéthyle
Glycerol, propoxylated, esters with acrylic acid
acrylate de 2-éthylhexyle

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro	Classification RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008	Concentration (% w/w)

ULTRASTAR UV SP-8712

Version 7.0 Date de révision: 21.01.2020 Numéro de la FDS: 102000021544 Date d'impression: 06.08.2020
Date de la première version publiée: 17.09.2015

	d'enregistrement		
diacrylate d'hexaméthylène	13048-33-4 235-921-9 01-2119484737-22	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411	>= 20 - < 25
Propylidynetrimethanol, ethoxylated, esters with acrylic acid	28961-43-5 500-066-5 01-2119489900-30	Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317	>= 20 - < 25
Urethanacrylat Oligomer	Non attribuée	Eye Irrit. 2; H319	>= 10 - < 20
Epoxy acrylate	55818-57-0 01-2119490020-53	Skin Sens. 1; H317	>= 10 - < 20
2-Propenoic acid, reaction products with pentaerythritol	1245638-61-2 01-2119490003-49	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411	>= 3 - < 10
oxyde de phényle et de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)-phosphine	162881-26-7 423-340-5 01-2119489401-38	Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 4; H413	>= 2,5 - < 10
polyester acrylate oligomer	223463-47-6	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319	>= 1 - < 10
2-hydroxy-2-méthylpropiophénone	7473-98-5 231-272-0 01-2119472306-39	Acute Tox. 4; H302 Aquatic Chronic 3; H412	>= 1 - < 2,5
poudre (stabilisée) d'aluminium	7429-90-5 231-072-3 01-2119529243-45	Flam. Sol. 1; H228	>= 1 - < 10
acrylate de 2-phénoxyéthyle	48145-04-6 256-360-6 01-2119980532-35	Skin Sens. 1A; H317 Repr. 2; H361 Aquatic Chronic 2; H411	>= 1 - < 2,5
Glycerol, propoxylated, esters with acrylic acid	52408-84-1 500-114-5	Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317	>= 1 - < 10
2-hydroxy-1-(4-(4-(2-hydroxy-2-méthylpropionyl)benzyl)phényl)-2-méthylpropan-1-one	474510-57-1 444-860-9 01-2119904050-59	STOT RE 2; H373 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 0,25 - < 1
acrylate de 2-éthylhexyle	103-11-7 203-080-7 01-2119453158-37	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 STOT SE 3; H335	>= 0,1 - < 1

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

ULTRASTAR UV SP-8712

Version 7.0 Date de révision: 21.01.2020 Numéro de la FDS: 102000021544 Date d'impression: 06.08.2020
Date de la première version publiée: 17.09.2015

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Enlever les lentilles de contact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne PAS faire vomir.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Risques : Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque de graves lésions des yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Ces informations ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

ULTRASTAR UV SP-8712

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 06.08.2020
7.0	21.01.2020	102000021544	Date de la première version publiée: 17.09.2015

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

ULTRASTAR UV SP-8712

Version 7.0 Date de révision: 21.01.2020 Numéro de la FDS: 102000021544 Date d'impression: 06.08.2020
Date de la première version publiée: 17.09.2015

Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ces informations ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
poudre (stabilisée) d'aluminium	7429-90-5	VME	10 mg/m ³	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			
		VME (poudre)	5 mg/m ³	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			
		VME	10 mg/m ³	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		VME (Fraction	5 mg/m ³	FR VLE

ULTRASTAR UV SP-8712

Version 7.0 Date de révision: 21.01.2020 Numéro de la FDS: 102000021544 Date d'impression: 06.08.2020
Date de la première version publiée: 17.09.2015

		alvéolaire)	
Information supplémentaire	Valeurs limites réglementaires contraignantes		
		VME (Fumées de soudage)	5 mg/m ³ FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives		

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
diacrylate d'hexaméthylène	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	24,48 mg/m ³
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	2,77 mg/kg
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	2,08 mg/kg
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	1,66 mg/kg
Propylidynetrimethanol, ethoxylated, esters with acrylic acid	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	7,24 mg/m ³
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,8 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	16,2 mg/m ³
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,5 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	4,9 mg/m ³
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	1,4 mg/kg
	Epoxy acrylate	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques
Travailleurs		Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,17 mg/m ³
Consommateurs		Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,29 mg/m ³
Consommateurs		Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	16,67 mg/kg
Consommateurs		Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,17 mg/kg
oxyde de phényle et de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)-phosphine	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	21 mg/m ³
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	3,0 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	5,2 mg/m ³
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets	1,5 mg/kg

ULTRASTAR UV SP-8712

Version 7.0 Date de révision: 21.01.2020 Numéro de la FDS: 102000021544 Date d'impression: 06.08.2020
Date de la première version publiée: 17.09.2015

	rs		systemiques	
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systemiques	1,5 mg/kg
2-hydroxy-2-méthylpropiophénone	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systemiques	1,25 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	3,5 mg/m3
poudre (stabilisée) d'aluminium	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	3,72 mg/m3
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systemiques	3,95 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	3,72 mg/m3
Glycerol, propoxylated, esters with acrylic acid	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	16,22 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systemiques	1,92 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	4,87 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systemiques	1,15 mg/kg
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systemiques	1,39 mg/kg

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
diacrylate d'hexaméthylène	Sol	0,094 mg/kg
	Eau douce	0,007 mg/l
	Eau de mer	0,001 mg/l
	STP	2,7 mg/l
	Sédiment marin	0,049 mg/kg
Propylidynetriméthanol, ethoxylated, esters with acrylic acid	Sol	0,006 mg/kg
	Eau douce	0,002 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,008 mg/kg
	STP	10 mg/l
	Eau de mer	0,00 mg/l
	Sédiment marin	0,001 mg/kg
Epoxy acrylate	Eau douce	0,1 mg/l
	Eau de mer	0,01 mg/l
	Sédiment d'eau douce	35,8 mg/kg
	Sédiment marin	3,58 mg/kg
	clarification plant	10 mg/l
	Sol	7,1 mg/kg
2-Propenoic acid, reaction products with pentaerythritol	Eau douce	0,0032 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,151 mg/kg
	Sédiment marin	0,0151 mg/kg

ULTRASTAR UV SP-8712

Version 7.0 Date de révision: 21.01.2020 Numéro de la FDS: 102000021544 Date d'impression: 06.08.2020
Date de la première version publiée: 17.09.2015

	STP	10 mg/l
	Sol	0,0283 mg/kg
oxyde de phényle et de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)-phosphine	Eau douce	1 µg/l
	Eau de mer	1 µg/l
	STP	1 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,712 mg/kg
	Sédiment marin	0,712 mg/kg
	Sol	20 mg/kg
2-hydroxy-2-méthylpropiophénone	Sol	0,000674 mg/kg
	Eau douce	0,00195 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,00514 mg/kg
	clarification plant	45 mg/l
	Eau de mer	0,000195 mg/l
	Sédiment marin	0,000514 mg/kg
	Sporadic Release	0,0195 mg/l
poudre (stabilisée) d'aluminium	Eau douce	0,0749 mg/l
	clarification plant	20 mg/l
Glycerol, propoxylated, esters with acrylic acid	Eau douce	0,00574 mg/l
	Eau de mer	0,000574 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,01697 mg/kg
	Sédiment marin	0,001697 mg/kg
	STP	10 mg/l
	Sol	0,00111 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains
Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Couleur : argent

ULTRASTAR UV SP-8712

Version 7.0 Date de révision: 21.01.2020 Numéro de la FDS: 102000021544 Date d'impression: 06.08.2020
Date de la première version publiée: 17.09.2015

Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: Donnée non disponible
Point de congélation	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: > 100 °C
Point d'éclair	: > 100 °C
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Auto-inflammation	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: Donnée non disponible
Température d'incandescence.	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: Donnée non disponible
Masse volumique apparente	: Donnée non disponible
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible

ULTRASTAR UV SP-8712

Version 7.0 Date de révision: 21.01.2020 Numéro de la FDS: 102000021544 Date d'impression: 06.08.2020
Date de la première version publiée: 17.09.2015

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Température de décomposition : Donnée non disponible

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Temps d'écoulement : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

10.6 Produits de décomposition dangereux

Contact avec l'eau ou l'air humide : Ces informations ne sont pas disponibles.

Décomposition thermique : Ces informations ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

ULTRASTAR UV SP-8712

Version 7.0 Date de révision: 21.01.2020 Numéro de la FDS: 102000021544 Date d'impression: 06.08.2020
Date de la première version publiée: 17.09.2015

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

diacrylate d'hexaméthylène:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : (Rat): 0,14 mg/l
Durée d'exposition: 7 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 3.650 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

oxyde de phényle et de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)-phosphine:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

poudre (stabilisée) d'aluminium:

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard

2-hydroxy-1-(4-(4-(2-hydroxy-2-méthylpropionyl)benzyl)phényl)-2-méthylpropan-1-one:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Produit:

Remarques: Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

Composants:

Glycerol, propoxylated, esters with acrylic acid:

Remarques: Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

ULTRASTAR UV SP-8712

Version 7.0	Date de révision: 21.01.2020	Numéro de la FDS: 102000021544	Date d'impression: 06.08.2020 Date de la première version publiée: 17.09.2015
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Produit:

Remarques: Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Composants:

Propylidyntrimethanol, ethoxylated, esters with acrylic acid:

Résultat: Irritant pour les yeux.

Glycerol, propoxylated, esters with acrylic acid:

Remarques: Irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques: A un effet sensibilisant.

Composants:

Propylidyntrimethanol, ethoxylated, esters with acrylic acid:

Résultat: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Remarques: A un effet sensibilisant.

Peut provoquer la sensibilisation des sujets prédisposés par contact avec la peau.

acrylate de 2-phénoxyéthyle:

Résultat: Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1A.

Glycerol, propoxylated, esters with acrylic acid:

Remarques: A un effet sensibilisant.

Peut provoquer la sensibilisation des sujets prédisposés par contact avec la peau.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

acrylate de 2-phénoxyéthyle:

ULTRASTAR UV SP-8712

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 06.08.2020
7.0	21.01.2020	102000021544	Date de la première version publiée: 17.09.2015

Toxicité pour la reproduction : Quelques preuves d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la
- Evaluation fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

Composants:

Propylidynetrimeanol, ethoxylated, esters with acrylic acid:

Remarques: Donnée non disponible

Glycerol, propoxylated, esters with acrylic acid:

Remarques: Donnée non disponible

acrylate de 2-éthylhexyle:

Remarques: Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

diacrylate d'hexaméthylène:

Évaluation Ecotoxicologique

Danger à court terme (aigu) : Très toxique pour les organismes aquatiques.
pour le milieu aquatique

Danger à long terme : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets
(chronique) pour le milieu néfastes à long terme.
aquatique

Propylidynetrimeanol, ethoxylated, esters with acrylic acid:

Toxicité pour la daphnie et : (Daphnia (Daphnie)): 10.232,73 mg/l
les autres invertébrés
aquatiques

ULTRASTAR UV SP-8712

Version 7.0 Date de révision: 21.01.2020 Numéro de la FDS: 102000021544 Date d'impression: 06.08.2020
Date de la première version publiée: 17.09.2015

acrylate de 2-phénoxyéthyle:

Évaluation Ecotoxicologique

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Évaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Composants:

Propylidynetrimethanol, ethoxylated, esters with acrylic acid:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

Glycerol, propoxylated, esters with acrylic acid:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

acrylate de 2-éthylhexyle:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

ULTRASTAR UV SP-8712

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 06.08.2020
7.0	21.01.2020	102000021544	Date de la première version publiée: 17.09.2015

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Le code européen des déchets : 08 03 12 - déchets d'encre contenant des substances dangereuses

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
En accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
En accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR : UN 3082
IMDG : UN 3082
IATA : UN 3082

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(diacrylate de 1,6-hexanediol)
IMDG : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
(hexane-1,6-diol diacrylate)
IATA : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.
(hexane-1,6-diol diacrylate)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 9
IMDG : 9
IATA : 9

14.4 Groupe d'emballage

ADR
Groupe d'emballage : III

ULTRASTAR UV SP-8712

Version 7.0 Date de révision: 21.01.2020 Numéro de la FDS: 102000021544 Date d'impression: 06.08.2020
Date de la première version publiée: 17.09.2015

Code de classification : M6
Numéro d'identification du danger : 90
Étiquettes : 9

IMDG

Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9
EmS Code : F-A, S-F

IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964
Instruction d'emballage (LQ) : Y964
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Class 9 - Miscellaneous dangerous substances and articles

IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964
Instruction d'emballage (LQ) : Y964
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Class 9 - Miscellaneous dangerous substances and articles

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

IMDG

Polluant marin : oui

IATA (Passager)

Dangereux pour l'environnement : oui

IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environnement : oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Pour des conditionnements simples <=5L / 5 kg, ou des combinaisons de conditionnements avec emballage intérieur <=5L / 5 kg net par emballage intérieur SV375 ADR, 2.10.2.7 IMDG-Code, A197 IATA-DGR peut être appliqué.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

ULTRASTAR UV SP-8712

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 06.08.2020
7.0	21.01.2020	102000021544	Date de la première version publiée: 17.09.2015

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H228	: Matière solide inflammable.
H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H315	: Provoque une irritation cutanée.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	: Provoque de graves lésions des yeux.
H319	: Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	: Peut irriter les voies respiratoires.
H361	: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H373	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	: Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Acute	: Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Flam. Sol.	: Matières solides inflammables
Repr.	: Toxicité pour la reproduction
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
STOT RE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

ULTRASTAR UV SP-8712

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 06.08.2020
7.0	21.01.2020	102000021544	Date de la première version publiée: 17.09.2015

STOT SE : répétée
: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)

FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être

ULTRASTAR UV SP-8712

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 06.08.2020
7.0	21.01.2020	102000021544	Date de la première version publiée: 17.09.2015

applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR